

Faut-il (vraiment) augmenter les frais d'inscription ?

David Flacher

Université Paris 13

CEPN – CNRS UMR 7234

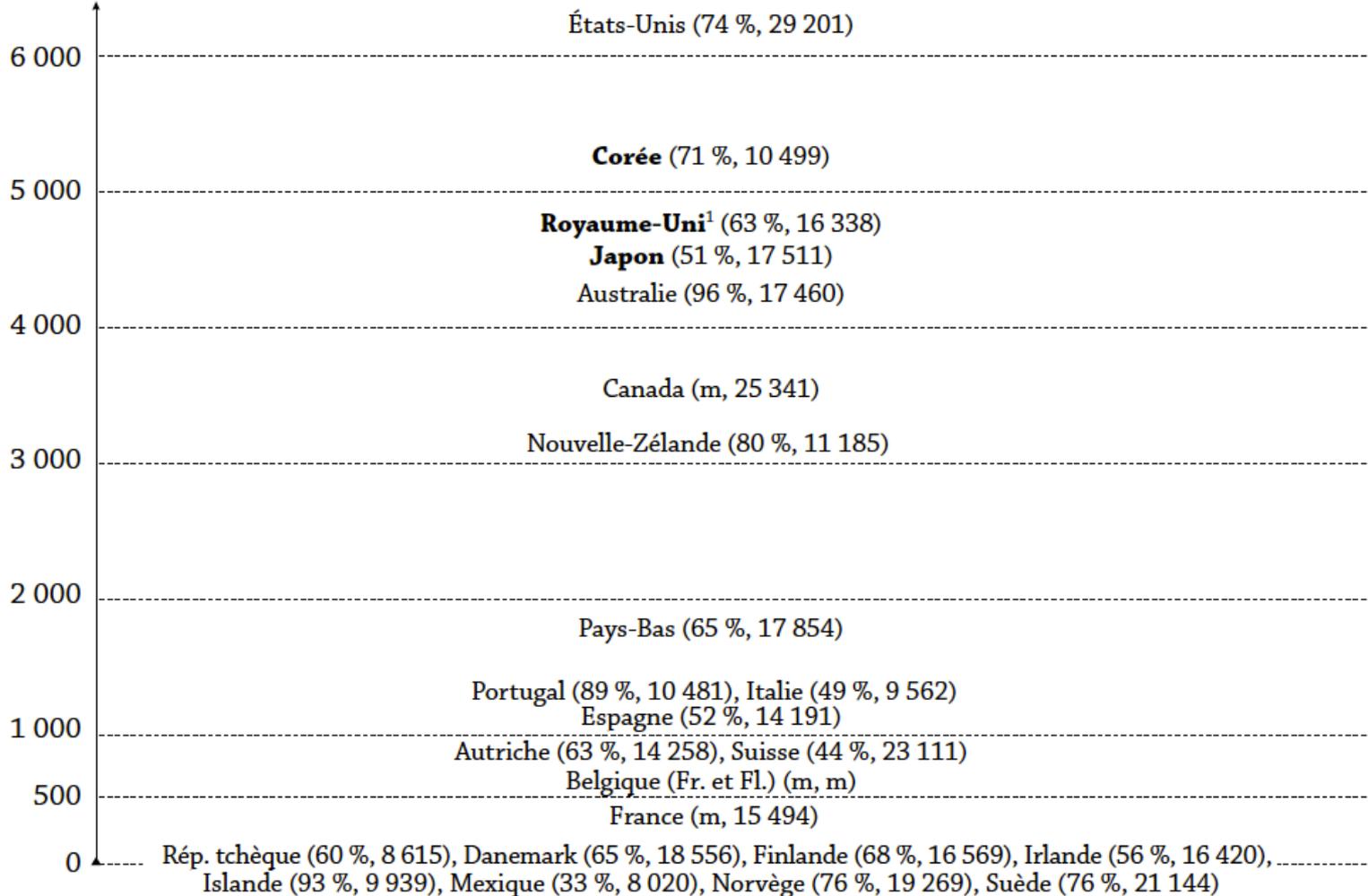
Un enjeu majeur



- Enjeu théorique
 - → Des débats sur l'efficacité de la mesure au regard de 3 grands critères
 - → Quelles mesures d'accompagnement ?
- Enjeu politique
 - → Ce n'est pas un problème de coût...
 - → Quelle conception de l'éducation ?
- Enjeu d'actualité
 - → Une tendance au niveau mondial...
 - → Un ministère fin prêt pour le grand saut ?

De considérables variations d'un pays à l'autre (source : OCDE, 2012)

Frais de scolarité annuels
moyens (en USD)



Les enjeux théoriques...

Pourquoi vouloir augmenter les frais d'inscription ?

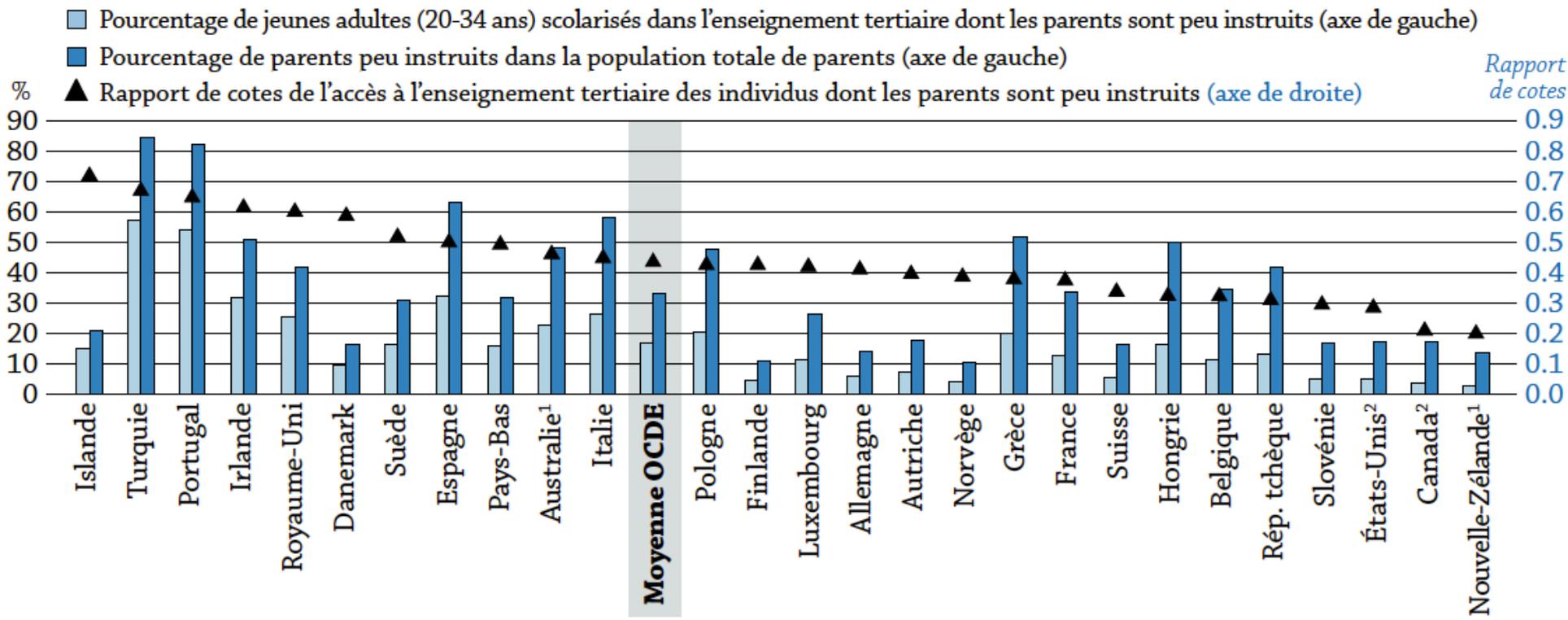
- **1) Effet redistributif → équité**
 - Rendements privés importants de l'éducation
 - Sur-représentation des classes sociales favorisées dans l'enseignement supérieur
 - Possibilité de mettre en place des frais d'inscription progressifs
- **2) Effets incitatifs → efficacité**
 - Sélection des étudiants en présence d'asymétrie d'information (efficacité allocative)
 - Incitations à l'effort (efficacité productive)
 - Incitation à la docilité sur le marché du travail ? (efficacité dynamique...)
- **3) Effets contributifs → financement de l'enseignement supérieur**
- **4) Mécanismes d'accompagnement et perspectives normatives**

1) Effet redistributif des frais d'inscription

L'équité dans les faits : composition sociale

- Caractère équitable de l'instauration des frais d'inscription du fait de
 - la sociologie des étudiants
 - l'existence de rendements privés

Participation à l'ES des étudiants dont les parents sont peu instruits (2009), source : OCDE (2012)



1) Effet redistributif des frais d'inscription

L'équité dans les faits : les rendements privés

- Rendements privés de deux natures
 - Monétaires
 - Non monétaires
 - Maximisation d'un « rendement symbolique » (Bourdieu, 1974)
 - Particulièrement important pour les classes les plus favorisées

- → L'équité commanderait l'instauration de frais d'inscription...

1) Effet redistributif des frais d'inscription

L'ES français est-il équitable ?

- **1) Ne compense les inégalités en matière de ressources financières**
 - Bourses très modestes (8,2% des dépenses éducatives selon Eurostat, 2007)
 - → abandon, études courtes et professionnalisantes
 - limitation des risques
 - moins chronophages (→ **travail rémunéré en parallèle...**)
- **2) L'ES n'est quasiment pas financé de manière progressive**
- **3) La fréquentation de l'ES apparaît très inégalitaire**
- Conclusion : gratuité de l'accès à l'ES et modestie des bourses ne répond ni au principe de compensation, ni – en l'état – au principe d'équité contributive

1) Effet redistributif des frais d'inscription

Les limites

- Il faudrait
 - **1) un système de bourses mieux doté**
 - **2) des contributions progressives**
- Mais
 - Répartition des coûts complexe → tenir compte des rendements sociaux
 - Tendance à favoriser le « mérite » sur les critères sociaux → tend à favoriser les plus aisés
 - Risque de voir les bourses se tarir... au profit des prêts
 - Perception et utilisation locales → iniquité liée au bassin de recrutement
 - « Modèle » de Sciences Po non reproductible...
 - Renforcement de la « polarisation » ?

2) Le point de vue de l'efficiency

Les principes

- Argument néolibéral de la supériorité des marchés (Johnstone, 2004)
 - Sur le marché de l'ES, dont les prix seraient les frais d'inscription...
 - ...les étudiants maximisent leur utilité
- Une logique de capitalisation (théorie du capital humain)
 - → efficience allocative :
 - les frais d'inscription agiraient comme un **mécanisme de sélection et d'orientation**
 - → efficience productive :
 - les frais d'inscription pousseraient à l'**effort** les étudiants, enseignants et universités

2) Le point de vue de l'efficiency

Les limites

■ Mais...

■ Du point de vue théorique

- L'information limitée des différents acteurs
- La mobilité géographique réduite des étudiants (faute de moyens)

■ Et surtout... la « causalité du probable » (Bourdieu, 1974)

- Influence de l'origine sociale sur les choix L'individu agit en fonction de ce qu'il pense le plus probable pour lui, étant donné son milieu
- Selon Bourdieu (1974), *“les étudiants sont d'autant plus modestes dans leurs ambitions scolaires (comme d'ailleurs dans l'évaluation de leurs résultats) et d'autant plus bornés dans leurs projets de carrière qu'ils appartiennent à des catégories dont les chances scolaires sont les plus faibles.”* (p.9).
- Résultats similaires chez Boudon (1974, 1994), Haveman et Wolfe (1995)... Et empiriques chez Sullivan (2006), Micklewright (1989), Hearn (1991)...
- **Théorie de l'aversion relative au risque** (Breen et Golthorpe, 1997 ; Holm et Jaeger, 2008)

2) Le point de vue de l'efficiency

Les limites

- Conséquences
 - **Orientation**
 - → **formations et rendements inférieurs pour les milieux moins favorisés**
 - **Emploi**
 - Tropisme vers des emplois privés (plus rémunérateurs) eu détriment de l'emploi public → Field (2009)
 - une population active plus « docile » → asservissement des futurs travailleurs via le poids de la dette

- Mais aussi des limites sur les incitations à l'effort

3) Le financement de l'ES

■ « Consensus »

- des besoins financiers
- des filières sinistrées...

- Dépense publique par an et par étudiant, en France, selon Courtioux (2009) (génération 1970, année de référence 2005) → consensus sur le sous-financement de l'université

Université	9000 €	BAC+5	37 000 €
CPGE	14 000 €	dont Master	18 000 €
		très grandes écoles	128 000 €

- **Les frais d'inscription vu comme un moyen d'accroître les financements (sans accroître la pression fiscale)**
- **Mais une part limité des besoins... (Haaristo et al., 2011)**
 - Financement quasi-exclusivement public : Suède, Finlande, Danemark
 - 6% du budget moyen des étudiants : Autriche, Malte, République Tchèque, France, Norvège
 - 7 à 15% : Pologne, Slovaquie, Espagne, Croatie, Portugal, Pays-Bas, Estonie
 - 17 à 24% : Royaume-Uni, Lettonie, Irlande, Turquie

3) Le financement de l'ES

Les limites

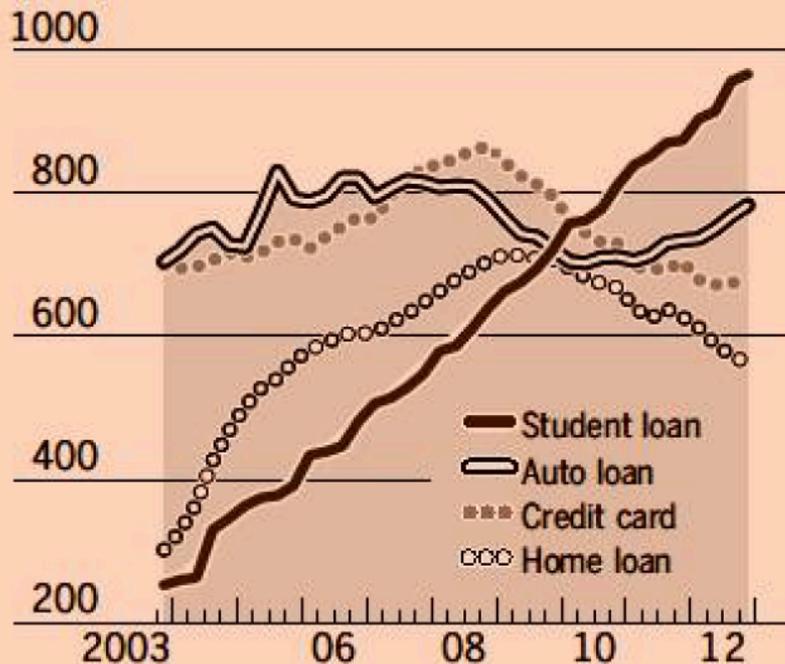
- (i) L'Etat tend parallèlement à se désengager
- (ii) Problème de péréquation entre établissements
- (iii) Incitation à réduire la part des boursiers
- (iv) Un financement par frais d'inscription... peut se révéler coûteux (coût des PARC, bourses...)
- (v) marketing, dépenses somptuaires, lobbying, des recrutements coûteux...

Une explosion de la dette étudiante dans certains pays

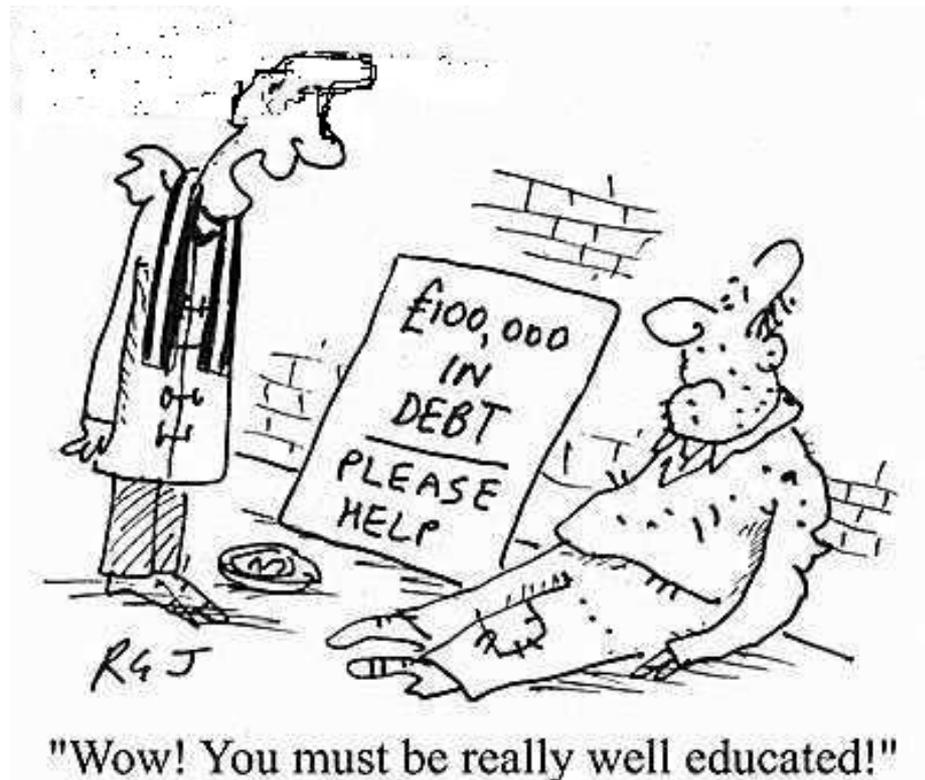
- Aux USA : 966 milliards de \$ en 2013 (3 fois plus qu'en 2004)

Student debt damps consumption

US non-mortgage balances
(\$bn)

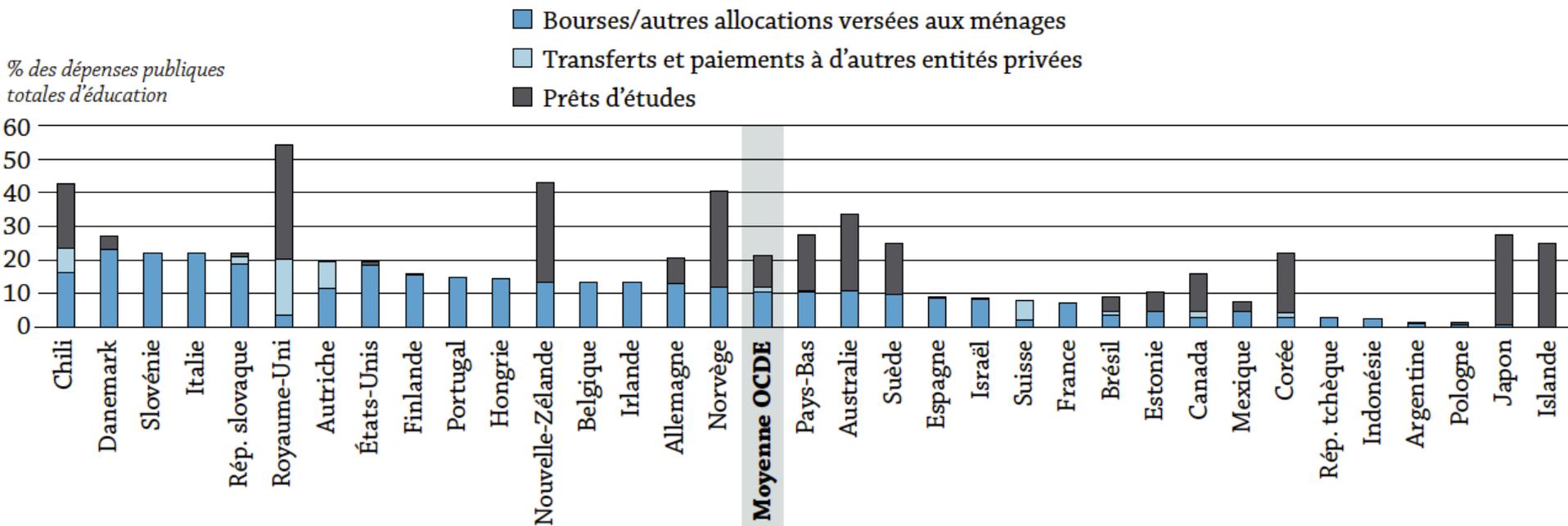


Sources: Federal Reserve Bank of New York; Pew Research Center



Aides publiques aux ménages

Graphique B5.3. Aides publiques au titre de l'enseignement tertiaire (2009)
Aides publiques aux ménages et autres entités privées au titre de l'éducation, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation, par type d'aides



4) Les frais d'inscription... et leurs mécanismes d'accompagnement

- Des bourses... aux prêts garantis par l'Etat
 - Les « PARC »
- **Conséquences**
 - Théorique : réduit l'efficacité de la sélection par les frais...
 - Surtout
 - Une hausse sans limite des frais d'inscription
 - Une spéculation possible (titrisation suggérée par Trannoy, 2006...)
 - Poids de la dette sur l'orientation dans l'ES et les choix de débouchés
 - → bénéficiaire **d'un environnement familial susceptible de financer** les études ≠ bénéficiaire du **droit à emprunter**
 - quels impacts de la dette sur la construction du rapport de force entre employés et employeurs ?
 - quels impacts sur la liberté du citoyen ?

Conclusion

- L'instauration de frais d'inscription ne favorise
 - Ni l'équité
 - Ni l'efficience
 - Ni le financement de l'enseignement supérieur
- Quelle perspective normative ?
 - Développer un capitalisme académique à travers une « **éducation par capitalisation** »...
 - Education reposant essentiellement sur un investissement individuel, matérialisé par des frais d'inscription et, le cas échéant, par un endettement des étudiants ou de leurs familles
 - Conception de l'éducation : **un investissement à rentabiliser**

Conclusion



- Ou penser une « **éducation par répartition** »
 - Education entièrement financée par des prélèvements obligatoires progressifs, offrant aux étudiants, quelles que soient leur origine sociale, des conditions d'études et de vie leur permettant de mener à bien leur scolarité dans l'enseignement supérieur.
 - Concrètement : une **allocation d'autonomie**, financée par les actifs...
 - Conception de l'éducation : un **bien commun**, inscrit dans le cadre d'un **contrat social**, fondé sur la **solidarité intergénérationnelle** et **l'équité contributive**.